

# Accord avec 8 associations pour lutter contre le travail des mineurs

Dernière mise à jour : 05/12/2012 à 19:56

<http://www.aufaitmaroc.com>



Selon des sources associatives, il y aurait au Maroc entre 60.000 et 80.000 "petites bonnes". /DR

Le gouvernement marocain a signé mercredi un accord de partenariat avec huit associations dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, alors que l'ONG Human Rights Watch (HRW) s'est alarmée de l'emploi de milliers d'adolescentes comme domestiques dans le pays.

Ces "conventions de partenariat" ont été signées lors d'une cérémonie à Rabat en présence du ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, Abdelouahed Souhail, a rapporté l'agence de presse MAP.

Les huit associations signataires bénéficient d'une aide financière à hauteur de 1,5 million de dirhams (135.000 euros) et ces subventions doivent permettre "de contribuer à la concrétisation des objectifs fixés", a déclaré M. Souhail, affichant la volonté du gouvernement "d'associer davantage" la société civile à son action contre le travail des mineurs.

Rappelant l'existence d'un plan national pour l'enfance 2006-15 intitulé "Maroc digne de ses enfants", M. Souhail a souligné que son ministère travaillait à l'élaboration d'un projet de décret définissant la liste des "travaux dangereux" interdits aux enfants de moins de 18 ans, en concertation avec les partenaires sociaux.

En cas d'adoption, ce texte doit permettre de "favoriser une lutte efficace contre le travail domestique des enfants âgés de moins de 15 ans et garantir une protection plus élargie au profit des enfants de 15 à 18 ans, dans la perspective de l'éradication définitive de ce phénomène", a-t-il avancé.

D'après plusieurs associations, plusieurs dizaines de milliers de jeunes filles sont employées comme domestiques au Maroc. Dans un rapport rendu public mi-novembre, HRW s'est alarmée de la situation de ces enfants connues sous le nom de "petites bonnes".

AFP